

# **FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS**

Société Anonyme, à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 582 625 €.  
Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS  
R.C.S. PARIS B 562 047 605  
SIRET 562 047 605 00349

---

**COMPTES CONSOLIDES ET ANNUELS NON AUDITES AU 31 MARS 2022**

# FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme, à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 582 625 €.  
Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS  
R.C.S. PARIS B 562 047 605  
SIRET 562 047 605 00349

---

## SOMMAIRE

. SOMMAIRE	Page 2
. COMPTES <b>CONSOLIDES</b> AUDITES AU 31 MARS 2022	Pages 4 à 21
. COMPTES <b>ANNUELS</b> NON AUDITES AU 31 MARS 2022	Pages 23 à 37

# **FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS**

Société Anonyme, à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 582 625 €.  
Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS  
R.C.S. PARIS B 562 047 605  
SIRET 562 047 605 00349

---

**COMPTES CONSOLIDES NON AUDITES AU 31 MARS 2022**

**FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €

Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS

R.C.S. PARIS B 562 047 605

SIRET n°562 047 605 00349

**BILAN CONSOLIDE AU 31 MARS 2022****ACTIF***(en milliers d'euros)*

	Note	31 mars 2022			31 mars 2021
		BRUT	AMORT / PROV	NET	NET
Immobilisations incorporelles	4	5	-	5	5
Immobilisations corporelles IFRS	5	716	-	716	716
Immobilisations financières		15	-	15	-
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>736</b>	<b>-</b>	<b>736</b>	<b>721</b>
Impôts différés actif		-	-	-	-
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>736</b>	<b>-</b>	<b>736</b>	<b>721</b>
Avances et acomptes		-	-	-	-
Clients et comptes rattachés		-	-	-	-
Immobilisations destinées à être cédées	5	-	-	-	-
Autres créances	8	310	-	310	299
Placements Financiers		-	-	-	-
Disponibilités	9	1 791	-	1 791	2 352
Compte de régularisation actif		2	-	2	6
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>2 103</b>	<b>-</b>	<b>2 103</b>	<b>2 657</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 839</b>	<b>-</b>	<b>2 839</b>	<b>3 378</b>

**FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €

Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS

R.C.S. PARIS B 562 047 605

SIRET n°562 047 605 00349

**BILAN CONSOLIDE AU 31 MARS 2022****PASSIF***(en milliers d'euros)*

	Note	31 mars 2022	31 mars 2021
Capital		4 584	4 584
Prime émission		0	0
Réserves consolidées		1 115	1 599
Résultat exercice consolidé		-507	-484
Actions propres détenues		-2 503	-2 503
<b>CAPITAUX PROPRES DU GROUPE</b>	11	<b>2 689</b>	<b>3 196</b>
Provisions pour risques et charges	12	5	5
Provisions engagements retraite		0	0
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>5</b>	<b>5</b>
<b>IMPOTS DIFFERES PASSIFS</b>	19	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>EMPRUNTS</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>		<b>2 694</b>	<b>3 201</b>
Dettes d'exploitation		67	77
Dettes diverses		76	99
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>	13	<b>144</b>	<b>177</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 839</b>	<b>3 378</b>

**FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS**  
 Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €  
 Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS  
 R.C.S. PARIS B 562 047 605  
 SIRET n°562 047 605 00349

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 MARS 2022**

*(en milliers d'euros)*

	Note	31 mars 2022	31 mars 2021
Chiffre d'affaires net		0	0
Régularisation Chiffres d'affaires		0	0
Production stockée		0	0
		<b>0</b>	<b>0</b>
Reprise s/amortissements et provisions		0	17
Transferts de charges		0	0
Autres produits		0	3
<b>TOTAL PRODUITS</b>	15	<b>0</b>	<b>20</b>
Achats consommés		1	2
Autres achats et charges externes		190	208
Impôts et taxes		15	27
Frais de personnel		359	379
Dotation aux amortissements		0	0
Dotation aux provisions		0	0
Autres charges		3	5
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>569</b>	<b>620</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT</b>		<b>-569</b>	<b>-600</b>
Plus ou moins valeurs de cession d'immobilisation		8	0
Dotation/reprise nette aux provisions pour risques et charges		0	0
Variation de valeur des immeubles de placement		0	0
Produits non courants		55	0
Charges non courantes		1	5
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION NON COURANT</b>	17	<b>62</b>	<b>-5</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>-507</b>	<b>-606</b>
Reprise de provision pour actif en cours de cession		0	0
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>-507</b>	<b>-606</b>
Impôts sur les bénéfices / Exit Taxe	18	0	122
Provision pour impôts différés (variation)		0	0
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</b>		<b>-507</b>	<b>-484</b>
<b>RESULTAT REVENANT AUX ACTIONNAIRES EN EUROS PAR ACTION</b>			
- Résultat de base par action (part du groupe)		-4.46 €	-4.25 €
- Résultat dilué par action (part du groupe)		-4.46 €	-4.25 €
<b>AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>-507</b>	<b>-484</b>

**FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS**  
 Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €  
 Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS  
 R.C.S. PARIS B 562 047 605  
 SIRET n°562 047 605 00349

**VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 31 MARS 2022**

*(en milliers d'euros)*

**Variation des capitaux propres au 31 mars 2022**

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Titres de l'entreprise	Total part du groupe
Capitaux propres au 01/04/2021	4 584	-	1 599	(484)	(2 503)	3 196
Affectation du résultat n-1			(484)	484		-
Autres						-
Résultat net de la période				(507)		(507)
<b>Capitaux propres au 31/03/2022</b>	<b>4 584</b>	<b>-</b>	<b>1 114</b>	<b>(507)</b>	<b>(2 503)</b>	<b>2 689</b>

**Variation des capitaux propres au 31 mars 2021**

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Titres de l'entreprise	Total part du groupe
Capitaux propres au 01/04/2020	4 584	-	2 143	(543)	(2 503)	3 680
Affectation du résultat n-1			(543)	543		-
Autres						-
Résultat net de la période				(484)		(484)
<b>Capitaux propres au 31/03/2021</b>	<b>4 584</b>	<b>-</b>	<b>1 599</b>	<b>(484)</b>	<b>(2 503)</b>	<b>3 196</b>

**FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS**  
 Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €  
 Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS  
 R.C.S. PARIS B 562 047 605  
 SIRET n°562 047 605 00349

**TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES AU 31 MARS 2022**  
*(en milliers d'euros)*

Flux de Trésorerie liés à l'activité	31.03.2022	31.03.2021
Résultat net des sociétés intégrées	(507)	(484)
Elimination des charges et produits d'exploitation sans incidence sur la trésorerie	(15)	(35)
Variation des amortissements	-	-
Variation des provisions	-	(35)
Variation des provisions sur actif	-	-
Variation des impôts différés	-	-
Plus ou moins-values de cession	-	-
Variation de la valeur des immeubles de placement	-	-
Autres éléments	(15)	-
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>(522)</b>	<b>(519)</b>
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	(40)	(164)
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>(562)</b>	<b>(683)</b>
Autres encaissements et décaissements liés à l'activité		
Frais et Produits financiers	-	-
Dividendes reçues des sociétés mises en équivalence	-	-
Impôts sur les sociétés hors impôts sur les plus value de cession	-	-
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>(562)</b>	<b>(683)</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	1	-
Cession d'immobilisations	-	115
Cession des immobilisations financières	-	-
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1</b>	<b>115</b>
Remboursement d'emprunts	-	-
Prêts et dépôts	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Augmentations de capital en numéraire	-	-
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Variation de trésorerie par les Flux</b>	<b>(561)</b>	<b>(569)</b>
Trésorerie d'ouverture	2 352	2 921
Trésorerie de clôture	1 791	2 352

**FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS**  
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €  
Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS  
R.C.S. PARIS B 562 047 605  
SIRET n°562 047 605 00349

**ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2022**

**PREAMBULE**

Depuis l'exercice de 15 mois du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 mars 2010 (décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2009), l'exercice social de la société d'une durée de 12 mois commence le 1<sup>er</sup> avril pour se terminer le 31 mars de l'année suivante.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2022 ont été arrêtés par le Directoire le 20 juin 2022 et ont été examinés par le Conseil de surveillance le 20 juillet 2022.

**NOTE N° 1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**

**1.1 – PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes consolidés du groupe F.S.D.V. au 31 mars 2022 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Le groupe a appliqué les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

Aucun nouveau texte IFRS applicable obligatoirement pour les exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2020 n'a d'incidence sur la présentation des comptes au 31 mars 2022.

**1.1.1 – Méthodes d'évaluation des actifs corporels :**

Dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> adoption des normes IFRS, les terrains et constructions ont été évalués sur la base d'un rapport d'expertise établi par un cabinet de premier plan. Pour tenir compte de la situation spécifique de la plupart des biens – usines et terrains industriels situés dans des villes de taille moyenne, la pérennité n'était pas assurée – une décote substantielle a été appliquée aux valeurs figurant dans le rapport d'expertise.

Les autres actifs corporels n'ont pas fait l'objet de modification dans la méthode d'évaluation.

Depuis la cession de la société SARREGUEMINES VAISSELLE, effective le 3 juillet 2009, la totalité des actifs immobiliers de la société sont considérés comme « Immeubles de Placement », et sont évalués selon le modèle de la juste valeur conformément à la possibilité offerte par l'IAS 40.

### **1.1.2 – Provisions pour indemnités de départ en retraite :**

Les indemnités de départ en retraite (norme IAS 19 révisée) ont donné lieu jusqu'au 31 mars 2017 à la constitution d'une provision résultant du calcul de la valeur actuelle nette de ces prestations futures.

La seule personne concernée ayant fait valoir ses droits à la retraite le 30 septembre 2017, le montant existant a été réintégré dans les résultats de l'exercice clos au 31 mars 2018.

## **1.2 - METHODES DE CONSOLIDATION**

### **1.2.1 - La consolidation a été effectuée sur la base des comptes annuels arrêtées au 31 mars 2022.**

Les filiales du Groupe ont été consolidées en retenant la méthode de l'intégration globale, les sociétés étant sous contrôle exclusif de F.S.D.V.

Aucune différence de première consolidation n'apparaît au bilan consolidé, même sous forme résiduelle, les dates des prises de participation étant anciennes.

### **1.2.2 - Retraitement des comptes sociaux.**

- Des éliminations sont effectuées sur toutes les transactions intra-groupes, les mouvements internes étant annulés, ainsi que les dettes et créances réciproques.
- Les actions d'autocontrôle et les actions propres détenues sont valorisées à leur valeur historique d'acquisition (février 1978) et figurent en déduction des capitaux propres consolidés.
- Impôts différés : la situation fiscale latente résulte :
  - des impôts à payer ou payés d'avance, relatifs à certains produits ou charges inclus dans le résultat comptable d'un exercice, mais imposables ou déductibles fiscalement au cours d'exercices différents ;
  - des éliminations ou retraitements réalisés au cours des opérations de consolidation.

L'application des normes IFRS conduit à la constatation de plus-values latentes sur les biens immobiliers, ce qui entraîne la reconnaissance de passifs d'impôts différés. Ces derniers ne sont cependant pas comptabilisés en l'absence de perspectives de résultats taxables.

L'incidence fiscale des reports déficitaires, compte tenu de l'absence probable de récupération de ces derniers sur les trois prochains exercices, n'est également pas constatée en impôts différés actif.

## **1.3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Elles représentent la valeur des marques appartenant à la société.

## 1.4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

**1.4.1** - Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur juste valeur pour les biens immobiliers (norme IAS 40 – note 1.1.1), les variations de juste valeur étant comptabilisées en résultat sur la période au cours de laquelle elles se produisent ;
- à leur valeur d'acquisition pour les autres immobilisations corporelles.

**1.4.2** - Les biens immobiliers ne font pas l'objet d'amortissement. Les autres immobilisations corporelles sont totalement amorties.

**1.4.3** - Les immobilisations dont la vente est considérée comme hautement probable à la clôture de l'exercice sont présentées en Actif courant sous une rubrique distincte intitulée « Immobilisations destinées à être cédées » - voir Note n° 1.9 de l'annexe.

## 1.5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie des loyers.

## 1.6 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES, AUTRES CREANCES

Néant.

## 1.7 - VALEURS MOBILIERES

Les valeurs mobilières figurent au bilan à leur valeur d'acquisition.

Pour les titres cotés, une provision est constituée pour ceux dont la valeur d'acquisition est supérieure à la valeur de marché.

## 1.8 - IMPÔTS SUR LES BENEFICES ET IMPÔTS DIFFERES

**1.8.1** - L'**impôt sur les bénéfiques** correspond à l'impôt dû par la société F.S.D.V., tête de groupe d'une intégration fiscale avec effet du 1<sup>er</sup> avril 2000. Cet impôt est corrigé de la fiscalité différée calculée selon la méthode du report variable, laquelle ne concerne que les décalages temporaires sur les retraitements de consolidation (voir Note n° 1.2.2).

### **1.8.2 - Impôts Différés Passif**

Les règles afférentes à la limitation de l'utilisation des reports déficitaires dont bénéficie la société pouvait entraîner, en cas de réalisation de plus-values de cession significatives sur un exercice, le paiement d'un impôt sur les sociétés, nonobstant l'existence de ces déficits reportables. Cette réglementation fiscale particulière a conduit jusqu'au 31 mars 2018, dans l'hypothèse d'une éventuelle cession de certains biens immobiliers de F.S.D.V., à ne constater qu'une partie des Impôts Différés Passif. **L'absence de plus-values significatives au cours d'exercices futurs au-delà du plafond précité (1 M€), et compte tenu du montant des reports déficitaires, conduit à ne plus constater d'Impôt Différé Passif à compter de la clôture des comptes du groupe au 31 mars 2019.**

Ce point est détaillé en note 19.2.

## 1.9 – PRESENTATION AU BILAN DES IMMOBILISATIONS DESTINEES A ETRE CEDEES

En cas d'existence à la clôture des comptes d'un compromis de vente ou de tout document équivalent et d'une certitude quant au financement par l'acquéreur, les immobilisations concernées sont transférées au poste « Immobilisations destinées à être cédées » pour leur prix de cession, les plus ou moins-values alors dégagées étant intégrées dans le résultat de la période.

**1.10 – MODIFICATIONS APPORTEES AUX METHODES COMPTABLES**

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de la période.

**NOTE N° 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION****2.1 - SOCIETE CONSOLIDANTE**

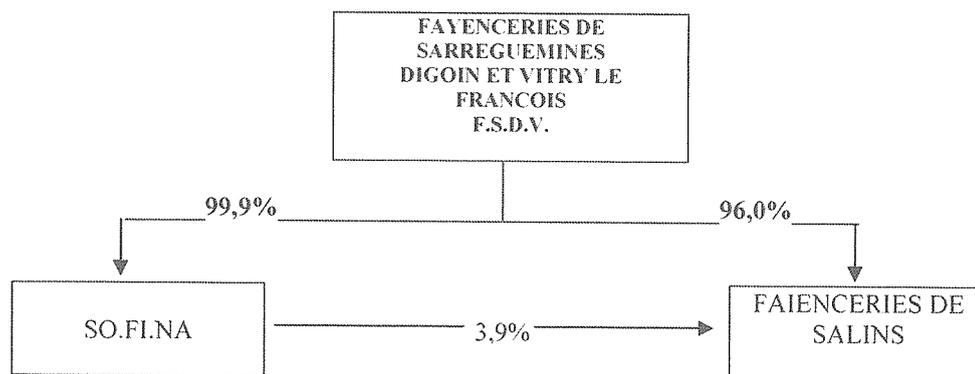
NOM	FORME SOCIETE	SIEGE	N° SIREN	% INTERET	METHODE DE CONSOLIDATION
F.S.D.V.	S.A. Directoire et Conseil de Surveil.	5, rue du Helder 75009 PARIS	562 047 605	Société- mère	IG

**2.2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

NOM	FORME SOCIETE	SIEGE	N° SIREN	% INTERET	METHODE DE CONSOLIDATION
FAIENCERIES DE SALINS	S.A.	5, rue du Helder 75009 PARIS	625 480 223	99,76%	IG
SOFINA	S.A.	5, rue du Helder 75009 PARIS	302 220 652	99,81 %	IG

IG = Intégration globale

### **2.3 - STRUCTURE JURIDIQUE SIMPLIFIEE AU 31 mars 2022**



### **2.4- INTERETS MINORITAIRES**

Il n'existe pas d'intérêts minoritaires, à l'exception des actions détenues par les Administrateurs des filiales (chiffre non significatif).

### **NOTE N° 3 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

#### **3.1 – CESSIONS IMMOBILIERES**

Aucune cession immobilière n'est intervenue au cours de l'exercice.

#### **3.2 – PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EXERCICES ANTERIEUS**

Les contestations soulevées auprès du Service des impôts de Sarreguemines quant au niveau apparemment des taxes foncières ont abouti et ont permis d'enregistrer un dégrèvement portant sur les exercices 2018 à 2020 de 24 815 €

L'anomalie avait pour origine le maintien en bases d'imposition de terrains cédés.

#### **3.3 – RECHERCHE D'UN ACQUEREUR AU GROUPE**

En juillet 2019, à la demande de ses Actionnaires historiques, la société a publié dans la presse financière et auprès des principaux diffuseurs un communiqué faisant état de ce que ceux-ci étaient susceptibles de céder leurs actions.

Plusieurs marques d'intérêt ont été reçues. A la date de rédaction du présent document, le processus d'étude détaillée du Groupe se poursuit.

Les différents confinements subis retardent les discussions et leur éventuel aboutissement.

Compte tenu de la lenteur du processus d'étude, d'autres modes de sortie des Actionnaires historiques sont en cours d'étude.

#### **3.4 – ACCIDENT SURVENU DANS L'ENCEINTE DU SITE DE SARREGUEMINES<sup>3</sup>**

##### **3.4.1 – La genèse de cet accident**

En avril 2015, un jeune homme âgé de 15 ans et un de ses amis ont pénétré de manière illégale dans l'enceinte du site désaffecté des Faïenceries, en dépit des clôtures et panneaux d'interdiction.

Ils ont escaladé des murs d'une dizaine de mètres de hauteur pour accéder aux toitures, selon leurs dires « *pour effectuer des sauts de toit en toit* ».

A l'occasion d'un de ces sauts, ce jeune homme a traversé une plaque de fibrociment et a chuté d'une dizaine de mètres.

A la suite de cet accident, la partie inférieure de son corps est inerte, selon l'Avocat de la famille.

Ses parents et ce jeune garçon ont assigné F.S.D.V. et son assureur devant le Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines.

Il y a lieu de préciser que cet accident rentre dans les garanties du contrat d'assurance Responsabilité Civile de la société, ce qui est reconnu par l'Assureur partie prenante à la procédure.

#### **3.4.2 – Jugement du Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines**

Par jugement du 7 juin 2019, le Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines a retenu la responsabilité de F.S.D.V. à hauteur de 90 % des préjudices subis par ce jeune garçon, et

- a condamné in solidum F.S.D.V. et son assureur à payer la somme de 174 K€ à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et au versement d'une provision de 50 K€
- a désigné un Expert afin de procéder à l'examen des préjudices.

La motivation du jugement étant jugée par l'Avocat de la société, et celui de l'assureur, comme « particulièrement contestable », il a été fait appel de ce jugement.

En effet, la motivation du jugement est fondée sur un arrêt de la Cour de Cassation dont l'application correcte aurait dû conduire à exonérer F.S.D.V. de toute responsabilité.

La clôture des débats est intervenue le 12 mai 2022.

L'audience de plaidoirie est fixée au 8 septembre 2022.

#### **3.5 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2022.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES – BILAN AU 31 mars 2022

### ACTIF

#### NOTE N° 4 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d' Euros	31.03.2021	Augmentations	Diminutions	31.03.2022
• ETUDE VALORISATION SITE FAÏENCERIES	1	-	-	1
• CONCESSIONS ET DROITS	5	-	-	5
• AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6	-	-	6
<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12</b>
AMORTISSEMENTS	7	-	-	7
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>

#### NOTE N° 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

##### TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeur au 31.03.2021 (IFRS)	Acquisitions Cessions	Réévaluat°/ Dépréciat°	Transfert (Val. IFRS)	Valeur au 31.03.2022 (IFRS)	Valeur de cession des biens cédés
<b>1. Terrains et constructions</b>						
. à Sarreguemines	-	-	-	-	-	
. à Vitry le François	526	-	-	-	526	
. à Digoïn	190	-	-	-	190	
. à Salins	-	-	-	-	-	
S/T terrains et constructions	716	-	-	-	716	
<b>2. Autres immobilisations corporelles</b>			-	-		
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>716</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>716</b>	
<b>3. Immobilisations destinées à être Cédées (1)</b>						
. Cessions et revalorisations maisons ouv.		-	-	-	-	

(1) – Voir note 1.9 – Présentation au bilan des Immobilisations destinées à être cédées

#### NOTE N° 6 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Néant

#### NOTE N° 7- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En l'absence d'activité commerciale ou d'opérations de cessions d'immobilisations, aucune créance clients ne figure à la clôture des comptes clos au 31 mars 2022.

**NOTE N° 8 - AUTRES CREANCES**

En milliers d'Euros	31.03.2020	VARIATION NETTE	31.03.2022
AUTRES CREANCES	299 (1)	11	310
<b>TOTAL</b>	<b>299</b>	<b>11</b>	<b>310</b>

- (1) Le solde des Autres créances est principalement constitué des soldes débiteurs de TVA et d'une créance de carry-back constatée au 31 mars 2021.  
L'essentiel des créances est à moins d'un an à l'exception de la créance de carry-back suscitée.

**NOTE N° 9 – TRESORERIE**

En milliers d'Euros	31.03.2021	VARIATION NETTE	31.03.2022
PLACEMENTS FINANCIERS			
DISPONIBILITES	2 352	(562)	1 791
<b>TOTAL</b>	<b>2 352</b>	<b>(569)</b>	<b>1 791</b>

**NOTE N° 10 - COMPTE DE REGULARISATION ACTIF**

En milliers d'Euros	31.03.2022	31.03.2020
Autres charges comptabilisées d'avance	2	6

## PASSIF

### NOTE N° 11 - FONDS PROPRES CONSOLIDES

En milliers d'Euros	NOMBRE D'ACTIONS	CAPITAL	RESERVES CONSOLIDEES	FONDS PROPRES CONSOLIDES
SITUATION NETTE NON RETRAITEE AU 31.03.2021	150.250	4.584	1 115	5 699
ACTIONS D'AUTO-CONTROLE DETENUES	(36 559) ❶		(2 503)	(2.503)
SITUATION NETTE RETRAITEE AU 31.03.2020	113 691	4 584	(1 388)	3 196
Reprise provision réglementée				
RESULTAT DE LA PERIODE			(507)	(507)
SITUATION NETTE AU 31.03.2022	113 691	4 584	(1 895)	2 689

❶ Se répartissant en : 28 559 actions F.S.D.V. détenues par SOFINA  
8 000 actions propres détenues par F.S.D.V.

Le montant de 2.503 K€ représentant la valeur de détention des actions propres détenues exclut l'incidence de la plus-value réalisée lors de l'apport de ces actions par les FAIENCERIES DE LUNEVILLE, BADONVILLER et SAINT CLEMENT à SOFINA en 1985, opération rendue obligatoire à la suite de la fusion – absorption par F.S.D.V. en décembre 1984 de la COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE DE CERAMIQUE (CIFIC) – à l'époque maison - mère des FAIENCERIES DE LUNEVILLE, BADONVILLER et SAINT CLEMENT.

### NOTE N° 12 – PROVISIONS

#### NOTE N° 12.1 - PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers d'Euros	31.03.2021	Dotation	Reprise	31.03.2022
CONTENTIEUX	5			5
CHARGES				
TOTAL (1)	5			5

La provision pour risque correspond à la franchise d'assurance d'un litige en cours.

#### NOTE N° 12.2 - PROVISION POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Non applicable (cf § 1.1.2)

**NOTE N° 13 – PASSIF COURANT**

En milliers d'Euros	31.03.2021	VARIATION NETTE	31.03.2022
FURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	77	(10)	67
DETTES FISCALES ET SOCIALES	95	(23)	72
AUTRES DETTES ET DIVERS	5	-	5
	<b>177</b>	<b>(33)</b>	<b>144</b>

**NOTE N° 14 - ENGAGEMENTS HORS BILANS**

En milliers d'Euros	31.03.2021	Annulation	Nouveau	31.03.2022
CAUTIONS ET GARANTIES RECUES	0	-	-	0
CAUTIONS ET GARANTIES DONNEES	0	-	-	0

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

### COMPTE DE RESULTAT

#### NOTE N° 15 - CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDES HORS TAXES ET AUTRES PRODUITS

Les autres produits correspondaient jusqu'au 31 mars 2019 principalement aux loyers perçus sur les maisons occupées non encore cédées.

#### NOTE N° 16 – DOTATIONS ET REPRISES / AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EXPLOITATION

En milliers d'Euros	<u>31.03.2020</u>	<u>Dotations</u>	<u>Reprises / Sorties immobilisat°</u>	<u>31.03.2021</u>
1. Amortissements (net)	7	-	-	7
2. Provisions				
. Clients	-	-	-	-
. Risques et charges	5	-	-	5
. Engagements de retraite	-	-	-	-
Total Provisions	5	-	-	5

#### NOTE N° 17 - RESULTAT NON COURANT

Le résultat non courant est bénéficiaire de -62 K€. Il correspond d'une part à des dégrèvements d'impôts fonciers obtenus sur l'exercice et à diverses régularisations de charges et produits au titre d'exercices antérieurs.

#### NOTE N° 18 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

18.1 - F.S.D.V. a formé avec ses principales filiales françaises un groupe fiscalement intégré (Article 223 A et suivants du C.G.I. avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 2000, renouvelé les 1<sup>er</sup> janvier 2005, 1<sup>er</sup> avril 2010 et 1<sup>er</sup> avril 2015).

Les déficits fiscaux reportables ne sont pas constatés en impôts différés actifs, compte tenu de leur montant et de l'absence probable de leur récupération sur les trois prochains exercices (note 1.2.2).

Les Impôts Différés Actif et Impôts Différés Passif font l'objet d'une compensation et n'apparaissent donc pas au bilan consolidé lorsqu'ils sont de même montant.

#### NOTE N° 19 - IMPOTS DIFFERES

##### 19.1 - Montant des reports déficitaires en intégration fiscale.

Montants cumulés au 31 mars 2022 des déficits ordinaires en intégration fiscale : **20.2 M€**

### 19.2 – Carry back (report en arrière de déficit)

La société F.S.D.V., tête d'intégration fiscale, a constaté un report en arrière de son déficit d'intégration au 31 mars 2021 de 488 K€ pour un montant de 122 K€.

### NOTE N° 20 - RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

En milliers d'Euros	31.03.2022	31.03.2021
RESULTATS SOCIAUX DES SOCIETES CONSOLIDEES	(747)	(830)
ANNULATION ECART DE REEVALUATION SUITE CESSION	-	(3)
MOUVEMENTS DE PROVISIONS / REPRISE POUR DEPRECIATION DES TITRES	240	464
RETRAITEMENT DES BIENS FINANCES PAR CREDIT- BAIL/SANS INCIDENCE SUR NORMES IFRS	-	-
IMPOTS DIFFERES	-	-
VARIATION PROVISION RETRAITE PERSONNEL	-	-
DIFFERENCE PV COMPTABLE ET PV NORMES IFRS (montant net)	-	(115)
REEVALUATION IMMOBILISATIONS NORMES IFRS	-	-
ANNULATION DOTATION AUX AMORTISSEMENTS / PROVISIONS (NORME IAS 40)	-	-
DIVERS	-	-
<b>RESULTAT CONSOLIDE</b>	<b>(507)</b>	<b>(484)</b>

### NOTE N° 21 – EFFECTIF

Effectif moyen employé au cours de l'année.

	Au 31.03.22	Au 31.03.21
Cadres	2	2
Employés, Agents de Maîtrise	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

### NOTE N° 22 - REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

	1/04-31/03/2022	1/04-31/03/2021
• Rémunérations versées aux membres composant les organes d'Administration, de Direction et de Surveillance des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation	236 K€	259 K€
• Rémunération attribuée aux membres du Conseil de Surveillance (1)	4 K€	3 K€

(1) Montant net au 31 mars 2021 et montant brut avant déduction des prélèvements sociaux au 31 mars 2022 correspondant à un montant net inchangé.

## NOTE N° 23 – TABLEAU DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	2021 – 2022 PROCOMPTA	2020 – 2021 PROCOMPTA	2021 – 2022 ST HONORE PARTENAIRES	2020 – 2021 ST HONORE PARTENAIRES
1. Contrôle légal des comptes consolidés Maison-mère	(1)	11 570	(1)	15 608
Filiales		1 469	-	-
2. Services Autres que la certification des comptes (SACC)				3 021
<b>TOTAL</b>		<b>13 039</b>		<b>18 629</b>

(1) En attente de la Lettre de mission

# **FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS**

Société Anonyme, à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 582 625 €.  
Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS  
R.C.S. PARIS B 562 047 605  
SIRET 562 047 605 00349

---

**COMPTES ANNUELS NON AUDITES AU 31 MARS 2022**

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/03/2022			31/03/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé ( I )					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 000		5 000	5 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	972 017	377 578	594 439	594 439
	Constructions	388 737	388 737		
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	3 333 561	1 181 866	2 151 695	2 266 434	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	809 054	607 440	201 614	214 002	
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>5 508 369</b>	<b>2 555 620</b>	<b>2 952 749</b>	<b>3 079 876</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	13		13	13
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances	317 934		317 934	306 501	
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	180 763		180 763	740 697	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 603		1 603	6 227
	<b>TOTAL ( III )</b>	<b>500 312</b>		<b>500 312</b>	<b>1 053 438</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )				
Primes de remboursement des obligations ( V )					
Ecarts de conversion actif ( VI )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>	<b>6 008 682</b>	<b>2 555 620</b>	<b>3 453 061</b>	<b>4 133 314</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			201 614	214 002	
(3) dont créances à plus d'un an					

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2022

31/03/2021

		31/03/2022	31/03/2021
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	4 582 625	4 582 625
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	458 109	458 109
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Report à nouveau	(1 095 649)	(476 268)	
Résultat de l'exercice	(649 658)	(619 382)	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>3 295 427</b>	<b>3 945 085</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	5 000	5 000
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		61
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 414	86 566
	Dettes fiscales et sociales	69 553	91 919
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 668	4 683	
Produits constatés d'avance (1)			
	<b>Total des dettes</b>	<b>152 635</b>	<b>183 229</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 453 061</b>	<b>4 133 314</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(649 658,40)	(619 381,59)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	152 635	183 229
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		61
(3)	Dont emprunts participatifs		

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2022

31/03/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			83	35 338
	Autres produits			6	2 652
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>			<b>89</b>	<b>37 989</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			186 369	221 586
	Impôts, taxes et versements assimilés			14 813	25 587
	Salaires et traitements			262 862	278 688
	Charges sociales du personnel			96 701	100 732
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			3 107	4 785	
	<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>			<b>563 851</b>	<b>631 379</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(563 762)</b>	<b>(593 390)</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/03/2022

31/03/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		(563 762)	(593 390)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	142 227 90	261 915 234
	<b>Total des charges financières</b>	<b>142 317</b>	<b>262 149</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(142 317)</b>	<b>(262 149)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(706 078)</b>	<b>(855 539)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	48 920 7 500	117 615
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>56 420</b>	<b>117 615</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		3 463
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>3 463</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>56 420</b>	<b>114 152</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			(122 005)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>56 509</b>	<b>155 604</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>706 167</b>	<b>774 986</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(649 658)</b>	<b>(619 382)</b>

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
(3) dont produits concernant les entreprises liées  
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

## NOTES

---

### Préambule

Depuis l'exercice de 15 mois du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 mars 2010 (décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2009), l'exercice social de la société d'une durée de 12 mois commence le 1<sup>er</sup> avril pour se terminer le 31 mars de l'année suivante.

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2022 le total du bilan s'établit à 3 463 061 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat déficitaire de - 649 658 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### NOTE 1 - REGLES & METHODES COMPTABLES

---

#### 1.1 Principes généraux

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise, ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes (règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, homologué par un arrêté du 8 septembre 2014).

Le mode d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celui des coûts historiques. En référence au règlement de l'ANC 2018-01 du 20 avril 2018, aucun changement de méthode comptable n'a été appliqué. Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

#### 1.2 Immobilisations incorporelles

Elles représentent la valeur des marques, propriété de la société.

#### 1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan, soit :

- pour leur valeur d'origine ;
- pour les immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1976, à leur valeur réévaluée à cette date, selon les dispositions de la loi 76-1232 du 29 décembre 1976 ;
- pour les immobilisations apportées lors de l'absorption de la C.I.F.I.C. à leur valeur d'apport selon la Convention de fusion du 14 novembre 1984.

Au 31 mars 2022, les immobilisations corporelles (hors terrains) sont totalement amorties.

#### 1.4 Immobilisations financières

##### 1.4.1 – Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés pour leur valeur d'origine (coût d'acquisition ou d'apport), à l'exception de ceux ayant donné lieu à la réévaluation prévue par la loi 76.12.32 du 29 décembre 1976.

Si ces valeurs sont supérieures à leur valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'utilité est déterminée pour chaque ligne de titres, en fonction de l'actif net réévalué de la filiale, de ses perspectives de rentabilité ou de réalisation, de l'évolution du secteur économique à l'intérieur duquel elle opère et de la place qu'elle occupe dans ce secteur.

#### **1.4.2 – Détermination de la valeur d'utilité des actions propres détenues**

Depuis l'exercice clos au 31 mars 2019, la valeur d'utilité des actions propres détenues est définie comme étant la somme de la trésorerie prévisionnelle de la société à la clôture majorée de la valeur estimée prudemment des terrains non encore cédés au 31 mars 2022.

Au titre du présent exercice, cette trésorerie globale a été ajustée des décaissements à venir afin que cette situation de trésorerie soit le reflet le plus proche possible de la situation comptable.

#### **1.5 Valeurs mobilières**

Les valeurs mobilières figurent au bilan à leur valeur d'acquisition.

Pour les titres cotés, une provision est constituée pour ceux dont la valeur d'acquisition est supérieure au cours moyen de bourse du dernier mois.

#### **1.6 Autres créances**

Les « créances clients » et « autres créances » font l'objet d'une analyse individuelle et une provision pour dépréciation est constituée en fonction du risque de non-recouvrement estimé.

#### **1.7 Résultat exceptionnel**

Les produits et charges relevant du résultat exceptionnel incluent les éléments extraordinaires, ceux non récurrents, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable (résultats sur cession d'éléments d'actif).

---

### **NOTE N°2 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

---

#### **2.1 Cessions immobilières**

Aucune cession immobilière n'est intervenue au cours de l'exercice.

#### **2.2 Produits exceptionnels sur exercices antérieurs – Taxes foncières**

Les contestations soulevées auprès du Centre des Impôts de Sarreguemines quant au niveau apparemment anormal des taxes foncières ont abouti et ont permis d'enregistrer un dégrèvement portant sur les exercices 2018 à 2020 de 24 815 €.

#### **2.3 Recherche d'un acquéreur au groupe**

En juillet 2019, à la demande de ses Actionnaires historiques, la société a publié dans la presse financière et auprès des principaux diffuseurs un communiqué faisant état de ce que ceux-ci étaient susceptibles de céder leurs actions.

Plusieurs marques d'intérêt ont été reçues. A la date de rédaction du présent document, le processus d'étude détaillée du Groupe se poursuit.

Les différents confinements subis retardent les discussions et leur éventuel aboutissement.

Compte tenu de la lenteur du processus d'étude, d'autres modes de sortie des Actionnaires historiques sont en cours d'étude.

## **2.4 Accident survenu dans l'enceinte du site de Sarreguemines**

### **2.4.1 – La genèse de cet accident**

En avril 2015, un jeune homme âgé de 15 ans et un de ses amis ont pénétré de manière illégale dans l'enceinte du site désaffecté des Faïenceries, en dépit des clôtures et panneaux d'interdiction.

Ils ont escaladé des murs d'une dizaine de mètres de hauteur pour accéder aux toitures, selon leurs dires « *pour effectuer des sauts de toit en toit* ».

A l'occasion d'un de ces sauts, ce jeune homme a traversé une plaque de fibrociment et a chuté d'une dizaine de mètres.

A la suite de cet accident, la partie inférieure de son corps est inerte, selon l'Avocat de la famille.

Ses parents et ce jeune garçon ont assigné F.S.D.V. et son assureur devant le Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines.

Il y a lieu de préciser que cet accident rentre dans les garanties du contrat d'assurance Responsabilité Civile de la société, ce qui est reconnu par l'Assureur partie prenante à la procédure.

### **2.4.2 – Jugement du Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines**

Par jugement du 7 juin 2019, le Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines a retenu la responsabilité de F.S.D.V. à hauteur de 90 % des préjudices subis par ce jeune garçon, et

- a condamné in solidum F.S.D.V. et son assureur à payer la somme de 174 K€ à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et au versement d'une provision de 50 K€ ;
- a désigné un Expert afin de procéder à l'examen des préjudices.

La motivation du jugement étant jugée par l'Avocat de la société, et celui de l'assureur, comme « particulièrement contestable », il a été fait appel de ce jugement.

En effet, la motivation du jugement est fondée sur un arrêt de la Cour de Cassation dont l'application correcte aurait dû conduire à exonérer F.S.D.V. de toute responsabilité.

La clôture des débats est intervenue le 12 mai 2022.

L'audience de plaidoirie est fixée au 8 septembre 2022.

## **2.5 Evénements postérieurs à la clôture**

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2022.

NOTE N°3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'€)	31.03.2021	Augmentations	Diminutions	31.03.2022
BREVETS, MARQUES	5			5
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	-			-
<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>5</b>			<b>5</b>
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-			-
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>5</b>			<b>5</b>

NOTE N°4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'€)	31.03.2021	Augmentations	Ajustements / Diminutions	Cessions	31.03.2022
TERRAINS (valeur brute)	972				972
DEPRECIATION	(377)				(377)
TERRAINS (valeur nette)	595				595
CONST. ET AGENC. AMORTISSEMENTS	389 (389)				389 (389)
CONST. ET AGENC	-				-
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>595</b>				<b>595</b>

NOTE N° 5 - DETRIMENTES FINANCIERES

(en milliers d'€)	31.03.2021	Augmentation	Diminution	31.03.2022
PARTICIPATIONS (1)	3 334			3 334
PRETS				
IMMO.FINANCIERES (2)	794			794
<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>4 128</b>	-	-	<b>4 128</b>
Provision / dépréciation				
PARTICIPATIONS (1)	(1 067)	(115)	-	(1 182)
PRETS				
IMMO.FINANCIERES (2)	(580)	(27)	-	(607)
<b>PROV / DEPRECIATION</b>	<b>(1 647)</b>	<b>(142)</b>	-	<b>(1 789)</b>
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>2 481</b>	<b>(142)</b>	-	<b>2 339</b>

	<u>Brut</u>	<u>Dépréciation</u>	<u>Net</u>
(1) SOFINA	2 789	(1 182)	1 607
SALINS	<u>545</u>		<u>545</u>
	3 334		2 152

(2) Dont 8 000 actions propres F.S.D.V. détenues : Brut 794 K€  
Dépréciation 607 K€ (voir Note 1.4.2)

NOTE N° 6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREDITS ET DETTES (cf Etat JW de la base fiscale)

## Etat des créances

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>De l'actif immobilisé</b>				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
<b>De l'actif circulant</b>				
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat et autres collectivités publiques			
	Impôts sur les bénéfices	122 005	122 023	
	Taxe sur la valeur ajoutée	183 738	183 738	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	66	66	
	Divers			
	Groupe et associés	11 452	11 452	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	672	672	
	Charges constatées d'avance	1 603	1 603	
	<b>Totaux</b>	<b>319 536</b>	<b>319 536</b>	
<b>Renvois</b>				
(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

## Etat des dettes

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un 1 an et 5 an au plus	A plus de 5 ans
	Emprunts et obligations convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès des établ <sup>ents</sup> de crédit (1)				
	à 1 an max à l'origine				
	à plus d'1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers (1-2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	78 414	78 414		
	Personnel et comptes rattachés	17 153	17 153		
	Sécurité sociale et organismes sociaux	38 960	38 960		
	Etat et autres collectivités publiques				
	Impôts sur bénéfices				
	Taxe sur valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assim.	13 440	13 440		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupes et associés (2)				
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	4 668	4 668		
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
	Produits constatés d'avance				
	<b>Totaux</b>	<b>152 635</b>	<b>152 635</b>		
<b>Renvois</b>					
(1)	Emprunts souscrits en cours d'ex				
	Emprunts remboursés en cours d'ex.				
(2)	E. D. contractés aup des asso. pers. phy.				

NOTE N°7 - AUTRES CRÉANCES PROPS

Les autres créances correspondent pour l'essentiel à la TVA récupérable à hauteur de 184 K€ et à une créance de carry back constatée à la clôture de l'exercice clos au 31 mars 2021 pour 122 K€.

NOTE N°8 - CAPITALS PROPRES

8.1 Au 31 mars 2022, le capital de la société est constitué de 150.250 actions d'une valeur nominale de 30,50 €, soit 4.582.625 €

8.2 Variation des capitaux propres (en milliers d'€)

	Capital	Primes	Réserves	Report à Nouveau	Résultat	Total
<b>Au 31 mars 2021</b>	<b>4.583</b>	<b>-</b>	<b>458</b>	<b>(477)</b>	<b>(619)</b>	<b>3 945</b>
Affectation résultat				(619)	619	-
Réserves réglementées						
Résultat de l'exercice					(650)	(650)
Réserve de réévaluation légale						
<b>Au 31 mars 2022</b>	<b>4 583</b>		<b>458</b>	<b>(1 096)</b>	<b>(650)</b>	<b>3 295</b>

NOTE N°9 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'€)	31.03.2021	Augmentation	Diminution	31.03.2022
Provisions pour risques	5			5
Provisions pour charges				
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>

---

## COMPTES CONSOLIDÉS

---

### NOTE N° 12 - RESULTAT D'EXPLOITATION

---

La société ne dispose d'actifs immobiliers générant des produits de location depuis l'exercice clos au 31 mars 2020.

### NOTE N° 13 - RESULTAT FINANCIER

---

Le résultat financier est principalement constitué des dotations sur les titres de participation et actions d'autocontrôle dont les modalités sont précisées aux notes 1.4 et 5.

### NOTE N° 14 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

---

Les principaux éléments du résultat exceptionnel de l'exercice de **56 K€** résultent principalement de régularisations de charges et produits au titre d'exercices antérieurs.

### NOTE N° 15 - IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

---

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de :

**Dénomination sociale** FSDV

Forme : Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS

Capital : 4.582.625 €

Registre Commerce : 562 047 605 00349

### NOTE N° 16 - INTEGRATION FISCALE

---

**14.1** - FSDV a formé avec ses principales filiales françaises un groupe fiscalement intégré (Article 223A et suivants du CGI), avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 2000, renouvelé depuis cette date.

La société- mère du groupe, FSDV, est redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur le résultat d'ensemble.

Au titre de chaque exercice, chaque filiale verse à FSDV, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont elle aurait bénéficié en l'absence d'intégration (gestion de l'intégration fiscale en trésorerie).

**14.2** - Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, le résultat fiscal d'ensemble de F.S.D.V., société tête de groupe, s'élève à **une perte fiscale de -507 K€**.

**14.3** - Montants cumulés au 31 mars 2022 : **20.2 M€**

Les moins-values à long terme reportables afférentes à des titres qui relèvent du secteur exonéré sont définitivement perdues.

NOTE N° 16 – FLU MENSTRUEL CARENANT LES PROVISIONS (BILAN ET COMPTE DE PÉRIODISATION)

(en milliers d'€)	BRUT	PROVISION	NET
<u>ACTIF</u>			
Compte courant	11	-	11
<u>PASSIF</u>			
Dettes fournisseurs	(15)		(15)

NOTE N° 16 – EFFECTIF

Effectif moyen employé au cours de l'année.

	04/2021-03/2022	04/2020-03/2021
Cadres	2	2
Employés, Agents de maîtrise	0.5	0.5
<b>TOTAL</b>	<b>2.5</b>	<b>2.5</b>

NOTE N° 17 – RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

(en milliers d'€)	31/03/2022	31/03/2021
Jetons de présence		
Montant (1)	4	3
Nombre de membres du conseil de surveillance	3	3

(1) Montant net au 31 mars 2022 et montant brut au 31 mars 2021 avant déduction des prélèvements sociaux correspondant à un montant net inchangé.

La rémunération des Organes de Direction est indiquée dans le rapport du Directoire à l'Assemblée Générale.

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022, les rémunérations brutes versées aux membres de Direction et de Surveillance de la société se sont élevées à 236 K€ contre 259 K€ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021 (-9.1%) et 251 K€ pour celui clos le 31 mars 2020.

NOTE N° 18 – MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

20.1 - ENGAGEMENTS DONNES : néant

20.2 - ENGAGEMENTS RECUS : néant.

NOTE N° 19 - ENGAGEMENTS POUR UN MATRISEL DE PENSIONS, RETRAITES ET INDIVISIBILIS  
ASSURÉS ET OBLIGATIONS DE LONG TERME

La société rémunère une salariée à temps partiel, revenue après avoir fait valoir ses droits à la retraite. La société n'a donc aucun engagement à ce titre au 31 mars 2022.

NOTE N° 20 - ACTIF FINANCIERS, INVESTISSEMENTS, FILIALES & PARTICIPATIONS

Voir tableau joint des filiales et participations.

## Filiales et participations

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affect. des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exerc.
				Brute	Nette					
Filiales et participations										

Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.

Filiale (+ de 50 % du capital détenu par la société).

FAIENCERIES DES SALINS	152 500	522 735	95.81	544 945	544 945			0	(876)	
SOCIETE FINANCIERE NANTAISE	426 192	1 295 191	99.81	2 788 616	1 606 750			0	(96 952)	

Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société).
